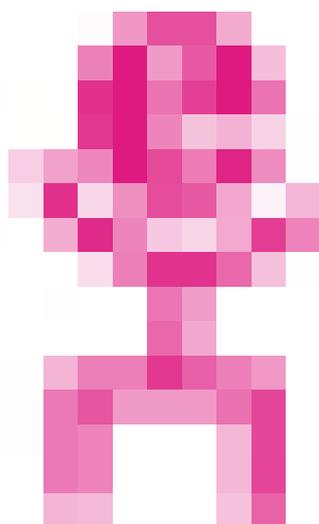


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5512>



En Grève le 22 mars : pour un printemps des fonctionnaires et de l'éducation

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Publication date: mardi 13 mars 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Quand Macron décide de décliner ses mesures contre les services publics et les fonctionnaires, cela tient plus de l'arme de destruction massive que de la poudre de perlimpinpin

Commentant les annonces du gouvernement (plan de départ volontaire, recrutement de contractuels, rémunération au mérite), Macron a carrément affirmé à Tunis le 1er février dernier (en faisant parler un fonctionnaire de Bercy) : « Je ne peux pas baisser vos impôts, parce que j'ai le statut » ... Le président des riches, le président qui oppose les catégories les unes aux autres... ça rappelle quelqu'un ! Autre trait commun, comme Sarkozy, Macron développe un discours faisant de la destruction de la fonction publique la condition de sa survie (c'est à peine plus subtil...)

Autre temps, autre mœurs... force est de constater que la saillie présidentielle n'a pas déclenché la bronca médiatique qu'on aurait connu 10 ans auparavant.

Mais cela ne signifie pas que la route tracée par l'exécutif soit définitivement débarrassée de toutes embûches et son horizon s'obscurcit. Le président du pouvoir d'achat qui fait baisser les salaires de 5,2 M d'agents et des retraités, ça ne passe pas ! Le président qui lutte contre le chômage et qui a provoqué des ruptures conventionnelles collectives dans des entreprises, c'est une énigme ! Dans le privé, à l'instar de nos homologues allemands (Ah, on l'aime le modèle allemand mais les médias en parlent peu quand les metallos arrachent la semaine à 28h !), les luttes d'entreprises se développent pour des augmentations de salaires !

Dans notre secteur, la campagne « salaires corrects exigés » rappelle les chiffres qui font mal et révèle le déclin de nos rémunérations, à l'aune de ce qu'elles furent, par exemple, au début des années 80 mais aussi de l'évolution salariale des cadres dans le privé ou ailleurs dans la fonction publique !

La bataille autour de la question des moyens est en cours dans de nombreux établissements, les sections départementales et académique, les élus du SNES-FSU dans les instances s'en font les relais. Avec 71 postes en moins, les effectifs dans les classes vont augmenter et davantage de collègues devront effectuer des compléments de service dégradant leurs conditions de travail. En collège, rien n'est résolu et les effets nocifs de la réforme continuent de se diffuser.

Un nouveau front s'ouvre dans les lycées, avec la présentation le 14 février dernier du projet de réforme de Blanquer pour le Bac et le lycée. Inégalitaire, déséquilibré, cassant les séries, les analyses sont sur notre site académique. Il faut s'en emparer pour mener la discussion dans les salles des professeurs. Les projets de texte sur le BAC dévoilés vendredi confirment la volonté du ministère : aller vite et encore plus loin. Le SNES s'y opposera.

Poursuivant son objectif de défense des intérêts de la profession, du métier et du service public, le SNES-FSU appelle à la grève le 22 mars pour les salaires et contester la politique éducative du gouvernement. Les raisons de la colère sont nombreuses. Sachons les transformer en luttes victorieuses ! Pour cela, la mobilisation de chacun comptera.